

**RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
 Paix – Travail – Patrie  
 \*\*\*\*\*  
**REGION DE L'EST**  
 \*\*\*\*\*  
**DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG**  
 \*\*\*\*\*  
**COMMUNE D'ABONG-MBANG**  
 \*\*\*\*\*  
**SECRETARIAT GENERAL**  
 \*\*\*\*\*  
**CELLULE DE GESTION DES PROJETS**  
**ET MARCHES PUBLICS**  
 \*\*\*\*\*



**REPUBLIC OF CAMEROON**  
 Peace – Work – Fatherland  
 \*\*\*\*\*  
**EAST REGION**  
 \*\*\*\*\*  
**UPPER NYONG DIVISION**  
 \*\*\*\*\*  
**ABONG-MBANG COUNCIL**  
 \*\*\*\*\*  
**GENERAL SECRETARIAT**  
 \*\*\*\*\*  
**PROJECT MANAGEMENT UNIT**  
**AND PUBLIC PROCUREMENT**  
 \*\*\*\*\*

**DEMANDE DE COTATION N°002 /DC.CAM/SG/CGPMP/2025 DU 25 JUIN  
 2025 POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PEPINIERE DE 6 500 PLANTS DE  
 PALMIERS A HUILE DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG,  
 DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

### **1. Objet de la consultation**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement de l'EXERCICE 2025, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, Autorité Contractante, lance, une consultation pour une Demande de Cotation relative à la MISE EN PLACE D'UNE PEPINIERE DE 6 500 PLANTS DE PALMIERS A HUILE dans la Commune d'ABONG-MBANG, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est

### **2. Consistance des prestations**

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent la **MISE EN PLACE D'UNE PEPINIERE DE 6 500 PLANTS DE PALMIERS A HUILE** dans la Commune d'ABONG-MBANG, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

### **3. Participation et origine**

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

### **4. Financement**

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2025. Montant : Vingt Million (20 000 000) FCFA.

### **5. Consultation et acquisition du Dossier de Consultation**

Le Dossier de Consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune d'ABONG-MBANG dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale d'ABONG-MBANG, d'une somme non remboursable **de cinquante mille (50 000) francs CFA**.

### **6. Remise des Offres**

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le **18 JUILLET 2025 à 11 heures**, heure locale, et réceptionnées par le Maître d'Ouvrage à la Commune d'Abong-Mbang et devront porter la mention:

**DEMANDE DE COTATION N°002 /DC.CAM/SG/CGPMP/2025 DU 25 JUIN 2025 POUR LA MISE  
 EN PLACE D'UNE PEPINIERE DE 6 500 PLANTS DE PALMIERS A HUILE DANS LA COMMUNE  
 D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

**Financement : BIP-MINDDEVEL 2025;**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 7. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel du (ou des) lot (s) sollicité (s).

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

## 8. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **18 JUILLET 2025 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'ABONG-MBANG siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Commune d'ABONG-MBANG.

## 9. Délai d'exécution

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **quatre (04) mois**.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécuter la livraison.

## 10. Principaux critères d'évaluation des offres :

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

## 11. Principaux critères d'évaluation des offres :

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

### 11.1. Critères éliminatoires :

1. Absence de la caution de soumission;
2. Pièce administrative falsifiée ;
3. Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;
4. Spécifications Techniques non-conformes;
5. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
6. Sous-détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation.

### 11.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

- |   |         |
|---|---------|
| 1. Présentation générale de l'Offre.....  | Oui/Non |
| 2. Chiffre d'affaire des Exercices précédents.....  | Oui/Non |
| 3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1 <sup>er</sup> ordre agréée par le MINFI)..... | Oui/Non |
| 4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques .....   | Oui/Non |
| 5. Planning de livraison.....   | Oui/Non |

**N.B : Seuls les soumissionnaires qui auront remplis la totalité des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.**

## 12. Caution de Soumission

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot sollicité soit un montant de 400.000FCFA, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances.

## 13. Attribution de la Lettre-Commande

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, les lettres-commandes à élaborer seront attribuées aux soumissionnaires dont les offres:

- 1- Administrative seront jugées conformes ;
- 2- Techniques seront jugées conformes et auront remplis la totalité des critères de qualifications ;
- 3- Financières après corrections conformément aux dispositions des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, seront jugées conformes aux dispositions du CCTP et classées les moins disantes.

## 14. Durée de validité

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

## 15. Renseignements complémentaires

- 1- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie d'ABONG-MBANG aux numéros de téléphones : 699 73 20 32.
- 2- Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

ABONG-MBANG, LE **25 JUIN 2025**

*Le Maire*



### Ampliations :

- ✓ PREFET/HN;
- ✓ DD/MINMAP/HN
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPMP ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.